

POLITIQUE MONDIALE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DE PANDORA

VERSION	V.2
DATE D'EFFET	3 mai 2021
PROPRIÉTÉ DU SERVICE	Communication interne et développement durable
CONTACT POUR TOUTE QUESTION SUR LE CONTENU	sustainability@pandora.net
DOCUMENTS ASSOCIÉS	Code de conduite du groupe Pandora Code de conduite des fournisseurs Pandora

1 CHAMP D'APPLICATION DE LA POLITIQUE

Pandora A/S (« Pandora » ou « nous » ou « notre ») s'engage à adopter des pratiques commerciales éthiques. Cela signifie que nous menons nos affaires de façon licite, appropriée, honnête et intègre dans le respect des lois et des réglementations applicables, avec discernement et en prenant des mesures pour minimiser notre impact environnemental sur la planète. Le Code de conduite du groupe Pandora définit l'engagement éthique ainsi que les standards attendus en termes de comportement et de conduite auxquelles toute l'organisation Pandora doit adhérer.¹

Nous attendons de nos partenaires commerciaux, y compris nos fournisseurs, qu'ils partagent cet engagement et nous nous engageons à travailler avec nos fournisseurs pour garantir l'application de normes sociales, environnementales et d'éthique commerciale élevées. Le [Code de conduite des fournisseurs de Pandora](#) détaille ce que nous attendons spécifiquement de la part de nos fournisseurs.

La présente Politique d'approvisionnement responsable (la Politique d'approvisionnement) définit les principes et normes que Pandora applique lors de la sélection et lors de la collaboration avec ses fournisseurs. Elle détaille notre approche quant à la gestion des impacts et des risques sociaux, environnementaux et d'éthique commerciale dans notre chaîne d'approvisionnement, y compris la manière dont nous appréhendons les violations du Code de conduite des fournisseurs.

La Politique d'approvisionnement s'applique à tous les fournisseurs de produits et de services de Pandora :

1. Les fournisseurs auprès desquels nous achetons des biens et des services pour développer nos produits.
2. Les fournisseurs auprès desquels nous achetons des biens et des services pour notre matériel en magasin, notamment l'emballage des produits, les supports promotionnels et de présentation, ainsi que les meubles et les présentoirs.
3. Les fournisseurs auprès desquels nous achetons d'autres biens et services non couverts par les deux autres catégories.

Les fournisseurs doivent veiller à ce que cette politique soit également respectée par leurs sous-traitants.

1.1 PROPRIÉTÉ

Le service de Communication interne et développement durable réévaluera chaque année cette Politique d'approvisionnement et tout avenant associé, mais également à mesure que notre chaîne d'approvisionnement évolue, que les réglementations ou les exigences

¹ Le Code de conduite de Pandora est disponible [ici](#)

légales changent, que les attentes des clients et des consommateurs changent et que notre activité se développe. Les mises à jour importantes seront communiquées directement à nos fournisseurs existants et une version actualisée sera toujours disponible sur le site Web de Pandora. Les services de Chaîne d'approvisionnement et des Achats indirects sont responsables de l'application de cette Politique d'approvisionnement. Nos fournisseurs doivent se familiariser avec la Politique d'approvisionnement. La Politique doit être publiée en anglais et être facilement accessible aux employés sur le site intranet de Pandora, INFORA.

1.2 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La Politique d'approvisionnement est régie par le Comité d'Approvisionnement Responsable (RSC), qui comprend des représentants de plusieurs fonctions au sein de Pandora, y compris dans les services de Chaîne d'approvisionnement, Achats indirects, Innovation et Développement de produits, Marketing, Communication interne et Développement durable. Le RSC est co-présidé par le Vice-Président, Chaîne d'approvisionnement, et le Directeur, Développement Durable de l'entreprise, et se réunit tous les six mois et de façon ponctuelle si nécessaire, et rend compte au Conseil de Développement Durable de Pandora au moins deux fois par an.

Le RSC doit s'assurer que la Politique d'approvisionnement a été mise en œuvre et exécutée. De plus, le RSC doit veiller à ce que des procédures adéquates soient en place au sein de Pandora pour sensibiliser les employés à la Politique d'approvisionnement ainsi que les former, de même que mettre à disposition des supports de formation adaptés dans la ou les langues locales.

1.3 POLITIQUE GENERALE DE L'ENTREPRISE

Pandora prend des mesures pour veiller à ce que l'entreprise et ses filiales à l'échelle mondiale s'approvisionnent de manière responsable et se conforment aux exigences légales et réglementaires. Le respect de la présente Politique est fondamental pour s'assurer que toutes les entités, quel que soit leur emplacement géographique, respectent la législation applicable.

Chaque employé est responsable d'aider Pandora à s'approvisionner de manière responsable. Tout employé ne respectant pas la présente Politique ou les avenants applicables peut faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à un éventuel licenciement.

2 OBJECTIF

L'objectif de la Politique d'approvisionnement est de veiller à ce que Pandora travaille systématiquement avec des fournisseurs qui

respectent des normes sociales, environnementales et d'éthique commerciale strictes.

La Politique d'approvisionnement tend à aider Pandora à atteindre ses objectifs d'approvisionnement responsable, à savoir une chaîne d'approvisionnement « responsable », « transparente » et « traçable », en particulier en mettant l'accent sur nos fournisseurs et sous-traitants de produits, y compris les fournisseurs de matières premières.

Tableau 1 : Objectifs d'approvisionnement responsable

	Responsable*	Transparent**	Traçable**
Engagement	Nous améliorerons continuellement l'empreinte sociale et environnementale de notre chaîne d'approvisionnement conformément aux normes communément acceptées et nous veillerons à ce que tous les matériaux ne proviennent pas de zones de conflits.	Nous améliorerons continuellement la divulgation d'informations au sujet de notre chaîne d'approvisionnement .	Nous améliorerons continuellement notre compréhension de notre chaîne d'approvisionnement et la traçabilité des matières premières de nos produits telles que les métaux, les minéraux et autres matériaux.
Notre approche	Acheter des matières premières et des composants de produits ayant un impact social et environnemental décroissant ; Travailler avec des fournisseurs qui respectent des pratiques de fabrication et de travail responsables ; Contribuer à l'amélioration des performances des fournisseurs et des chaînes d'approvisionnement dont ils font partie ; Garantir de bonnes pratiques d'achat, notamment à travers un dialogue permanent et des délais raisonnables.	Augmenter la transparence sur les matières premières que nous utilisons dans nos produits, y compris les noms et les emplacements de nos fournisseurs ; et divulguer des informations sur les performances de notre chaîne d'approvisionnement par rapport à nos normes sociales et environnementales.	Augmenter la traçabilité de nos matières premières en cartographiant nos chaînes d'approvisionnement et en prenant les mesures appropriées.

*S'applique aux dépenses directes et indirectes.

**S'applique aux dépenses directes et à certaines catégories de dépenses indirectes.

3 ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE - APPROCHE

La Politique d'approvisionnement est mise en œuvre par le biais du Programme d'approvisionnement responsable de Pandora (RSP), qui fait partie intégrante de nos stratégies et processus d'approvisionnement et de la chaîne d'approvisionnement.

Dans l'ensemble, le RSP se concentre sur les catégories de dépenses et les fournisseurs qui présentent les plus grands risques potentiels d'impacts négatifs sur l'éthique sociale, environnementale et commerciale, ainsi que sur l'entreprise, et s'assure que nous respectons les exigences réglementaires ainsi que les exigences de durabilité spécifiques des clients et des normes auxquelles nous adhérons. Le RSP se compose des principaux organes suivants :

3.1 POLITIQUES

LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ET LE CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS (CODE FOURNISSEURS) SONT LES DOCUMENTS DE BASE.

- a) *Le Code de conduite des fournisseurs définit nos exigences en matière d'éthique sociale, environnementale et commerciale vis-à-vis de nos fournisseurs. Le Code des fournisseurs est aligné sur le Code de base de l'Ethical Trading Initiative (ETI) et est conforme aux attentes et aux normes internationales, notamment, entre autres, les Conventions fondamentales de l'OIT, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. La conformité vis-à-vis des lois et réglementations est une exigence considérée comme basique.*
- b) *Le Code des fournisseurs est complété par des normes internationalement reconnues qui s'appliquent aux fournisseurs et aux sous-traitants de matières premières et de produits spécifiques (Exigences spécifiques aux catégories). Le cas échéant, ces normes remplacent le Code des fournisseurs.*

3.2 DILIGENCE RAISONNABLE (« DUE DILIGENCE ») ET EVALUATION DES RISQUES

PANDORA MET EN PLACE DES PROCÉDURES ANNUELLES DE DILIGENCE RAISONNABLE EN MATIÈRE DE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT.

- a) *La diligence raisonnable se concentre sur les matières premières et les produits utilisés dans nos bijoux, et est réalisée conformément aux Directives de diligence raisonnable de l'OCDE pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones touchées par des conflits et à haut risque.*

- b) Lorsque les procédures de diligence raisonnable supplémentaires s'appliquent, par exemple lors de l'approvisionnement de produits en bois et en papier, nous nous conformons aux exigences de diligence raisonnable des réglementations correspondantes.*

3.3 SYSTEMES DE GESTION

LE CODE FOURNISSEUR FAIT PARTIE INTEGRANTE DES CONTRATS D'ACHAT POUR TOUS LES FOURNISSEURS.

- a) Pandora évalue les fournisseurs avant la conclusion du contrat à l'aide de méthodes telles que le filtrage, les inspections sur site et l'examen des certifications et/ou d'autres évaluations tierces.*
- b) Des exigences spécifiques, notamment en matière de traçabilité et de transparence, s'appliquent aux fournisseurs et aux sous-traitants de certaines matières premières. Les fournisseurs d'autres matériaux peuvent être soumis à des exigences supplémentaires spécifiques à ces matériaux.*

3.4 AUDIT

SOUS RÉSERVE DE NOTRE ÉVALUATION DES RISQUES, TOUS LES FOURNISSEURS À RISQUE ÉLEVÉ DOIVENT FAIRE L'OBJET D'AUDIT PAR DES ORGANISMES INDÉPENDANTS, Y COMPRIS DES AUDITS PAR DES ORGANISMES INDÉPENDANTS MANDATÉS PAR PANDORA, DES AUDITS DE CERTIFICATION DES NORMES RECONNUES, OU D'AUTRES ORGANISMES INDÉPENDANTS RECONNUS PAR PANDORA.

- a) Veuillez vous référer à l'Annexe A pour obtenir une liste des certifications reconnues et des organismes indépendants.*
- b) Les audits commandés par Pandora sont réalisés conformément à la méthodologie d'audit SMETA. Tous les fournisseurs à haut risque doivent faire l'objet d'un audit par un organisme indépendant au moins tous les deux ans. Pandora se réserve le droit d'effectuer des audits inopinés.*

3.5 REPORTING ET DIVULGATION D'INFORMATIONS

PANDORA DIVULGUE PUBLIQUEMENT SUR SON SITE WEB SA POLITIQUE ET SON APPROCHE EN MATIÈRE DE DILIGENCE RAISONNABLE VIS-À-VIS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET PUBLIE DES RAPPORTS ANNUELS NOTAMMENT SON RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AINSI QUE LES RÉSULTATS ANONYMES DES AUDITS COMMANDÉS PAR PANDORA.

- a) Conformément à notre engagement en matière de transparence, Pandora cherche à améliorer en permanence la*

divulgarion des noms des fournisseurs et/ou du pays d'origine des matières premières primaires utilisées dans ses bijoux.

4 DÉCLARATION DE POLITIQUE - ACTION CORRECTIVE ET TOLÉRANCE ZÉRO

Pandora exige de ses fournisseurs qu'ils se conforment au Code des fournisseurs de Pandora ou, le cas échéant, pour les matières premières spécifiques, à d'autres normes internationalement reconnues. La conformité aux lois et réglementations est une exigence élémentaire. Lorsque les fournisseurs ne respectent pas les exigences, les écarts de performance identifiés doivent être corrigés par des mesures correctives dans un délai convenu, généralement sous 90 jours. Si un fournisseur ne parvient pas à combler les écarts de performance identifiés dans les délais convenus, Pandora y répondra de manière proportionnelle.

4.1 NOUVEAUX FOURNISSEURS

PANDORA N'ENTRERA PAS EN RELATIONS D'AFFAIRES AVEC DE NOUVEAUX FOURNISSEURS QUI NE RESPECTENT PAS NOS EXIGENCES DE TOLÉRANCE ZÉRO, COMME INDIQUÉ DANS LE TABLEAU 2.

- a) Par ailleurs, Pandora n'entrera pas en relations d'affaires avec de nouveaux fournisseurs qui affichent un manquement structurel au Code des fournisseurs de Pandora, se traduisant notamment par un grand nombre de non-conformités critiques.*
- b) Un nouveau fournisseur est défini comme tout fournisseur avec lequel Pandora n'est pas entré en relations d'affaires au cours des deux années précédentes ou tout fournisseur, nouveau ou existant, qui, aux fins de fournir Pandora, utilise une installation de production non couverte par une autorisation existante (de moins de deux ans).*

4.2 FOURNISSEURS EXISTANTS

LES FOURNISSEURS EXISTANTS IDENTIFIÉS COMME VIOLANT NOS EXIGENCES DE TOLÉRANCE ZÉRO OU PRÉSENTANT UN NON-RESPECT STRUCTUREL DU CODE DES FOURNISSEURS DE PANDORA DOIVENT ADOPTER LES ACTIONS CORRECTIVES QUI S'IMPOSENT DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS AU PLUS, CE APRÈS QUOI PANDORA POURRA METTRE FIN À LA RELATION COMMERCIALE.

- a) Les actions correctives visant à adresser les violations de la tolérance zéro doivent être vérifiées par un organisme indépendant pour acceptation.*

- b) Pandora se réserve le droit de résilier tout contrat avec prise d'effet immédiat lorsque les mesures correctives sont considérées comme matériellement insuffisantes ou mises en œuvre plus tard que prévu, et lorsque ces mesures sont considérées dans le meilleur intérêt des travailleurs, des communautés et de l'environnement.*
- c) Pandora veille à ce que les non-conformités identifiées et les autres conclusions soient examinées en consultation avec les fournisseurs. Aucune nouvelle commande ne peut être passée auprès dudit fournisseur tant que nos exigences de tolérance zéro ne sont pas respectées.*
- d) Pour les fournisseurs nouveaux et existants, Pandora gèrera les violations de ses exigences de tolérance zéro attentivement et au cas par cas.*
- e) En utilisant cette approche, Pandora se réserve le droit, dans des circonstances exceptionnelles et validées par le Comité d'approvisionnement responsable de l'entreprise, de poursuivre les transactions avec des fournisseurs qui ne respectent pas les exigences de tolérance zéro ou qui ne sont pas considérés comme structurellement conformes au Code de conduite des fournisseurs de Pandora.*
- f) De telles décisions ne seront autorisées que si les deux critères suivants sont remplis : 1) il n'existe pas de risques matériels imminents pour les travailleurs, les communautés et/ou l'environnement, et 2) les fournisseurs s'engagent à prendre des mesures correctives rigoureuses, assorties de ressources, rapides et durables.*

Tableau 2 : Liste des tolérances zéro de Pandora

	Définition
Travail forcé et traitement inhumain	Le recrutement, le déplacement, l'hébergement ou l'accueil d'enfants, de femmes ou d'hommes par l'utilisation de la force, la contrainte, l'abus de vulnérabilité, la tromperie ou d'autres moyens à des fins d'exploitation.
Travail des enfants	Travailleurs de moins de 15 ans (ou l'âge minimum légal défini par le pays, p. ex. 14 ans). Travailleurs âgés de moins de 18 ans soumis à des conditions de travail dangereuses susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des personnes.
Registres falsifiés ou tentatives d'influencer de manière inappropriée les auditeurs	Les registres falsifiés sur la rémunération, le temps de travail ou d'autres conditions de travail couvrent une part importante de la main-d'œuvre ou apparaissent systématiquement utilisés pour tromper les travailleurs, leurs organisations représentatives, les autorités et/ou les clients. Tentatives inappropriées d'influencer Pandora ou d'autres auditeurs affectés à évaluer la conformité de l'entreprise aux normes sociales et environnementales, y compris en utilisant des cadeaux, des pots-de-vin, la contrainte ou tout autre moyen d'intimider ou d'inciter à obtenir un avantage illégitime.
Corruption et subornation	Preuve de pratiques de corruption et de subornation, y compris des pots-de-vin approuvés par la direction, implicitement ou explicitement.
Menace grave pour la santé des travailleurs	Les travailleurs sont exposés à des conditions de travail dangereuses sans protection appropriée pour réduire les risques pour la santé et la sécurité.
Menace grave pour l'environnement	Risque élevé de violation des réglementations environnementales pouvant causer des dommages environnementaux [importants] à l'environnement ou aux communautés voisines, y compris, mais sans s'y limiter, les émissions dans les eaux usées, le sol et l'air.
Non-respect structurel des droits des travailleurs	Preuve de pratiques structurelles qui aboutissent à des salaires (y compris le paiement des heures régulières et des heures supplémentaires, la retraite, les congés payés, les déductions fiscales, l'assurance ou autres) ne répondant pas aux exigences réglementaires locales.

5 DÉCLARATION DE POLITIQUE - ENGAGEMENT DE PANDORA ENVERS LES FOURNISSEURS

Pandora s'engage à travailler avec ses fournisseurs sur la base de principes d'intégrité, d'équité et de transparence. Nous nous engageons à travailler avec nos fournisseurs pour garantir le respect de nos politiques.

6 ANNEXE A - NORMES DE DURABILITÉ ET AUDITS RECONNUS PAR PANDORA

Pandora s'engage à réduire la charge sur les fournisseurs associés aux duplications d'audits. À cette fin, lorsque nos fournisseurs ont passé avec succès les audits réalisés par des organismes indépendants sur la base de normes et de méthodologies cohérentes avec le Code de conduite des fournisseurs de Pandora et les exigences de tolérance zéro de la Politique d'approvisionnement responsable de Pandora, Pandora peut choisir de ne pas demander un audit. Cet engagement s'applique aux :

- a) *Fournisseurs tenus de se conformer uniquement au Code de conduite des fournisseurs de Pandora. Fournisseurs tenus de se conformer à des normes spécifiques, comme le Code de pratiques du Conseil des Bijoutiers Responsables (RJC), doivent être audités par rapport à ces normes ; et*
- b) *Fournisseurs qui ont été audités au cours des trois dernières années par ces auditeurs tiers ; et*
- c) *Fournisseurs qui ne sont pas considérés comme à haut risque selon le processus d'évaluation des risques des fournisseurs de Pandora.*

Pandora accepte les audits passés avec succès et effectués par des organismes indépendants sur la base de :

- a) *BSCI/BEPI - amfori Business for Social Compliance Initiative (BSCI) combiné avec amfori Business for Environmental Performance Improvement (BEPI) ;*
- b) *Sedex Members Ethical Trade Audit (SMETA) (SMETA) réalisé en tant qu'audits complets sur quatre piliers à l'aide de normes cohérentes avec le Code de conduite des fournisseurs de Pandora et les exigences de tolérance zéro de la Politique d'approvisionnement responsable ;*
- c) *ICS – Initiative for Compliance and Sustainability;*
- d) *Audits Disney ILS.*

Pandora n'accepte ces audits que s'ils sont réalisés par des auditeurs membres de l'APSCA ou qui se conforment à l'évaluation de conformité ISO/IEC 17021 et aux directives ISO 19011 pour l'audit des systèmes de gestion.

7 DEFINITIONS

Sans objet